



UN-E COORDINATEUR-TRICE DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ET DES ACTIONS DE PRÉVENTION

2 février 2021

MISSIONS

Vos missions principales sont :

Coordonner le Contrat local de santé

- Impulser et coordonner la dynamique autour du contrat local de santé sur le territoire de la collectivité locale (élaboration, mise en œuvre, suivi, évaluation) :
- Animer les instances de gouvernance CLS : comité de pilotage, comité technique et groupes de travail
- Favoriser l'identification au niveau local des besoins de santé de la population intégrant une analyse des déterminants de l'état de santé lié aux conditions de vie
- Soutenir la conception, le développement et la mise en œuvre des actions CLS en veillant à leur cohérence au niveau local
- Développer une stratégie d'information et de communication autour du CLS
- Contribuer à la capitalisation des connaissances, expériences et savoir faire
- Soutenir et développer les partenariats au niveau local
- Susciter et appuyer la participation des habitants
- Participer aux dynamiques départementales et régionales (instances de travail animées par les centres de ressource politique de la ville, espaces d'échange et de renforcement des pratiques professionnelles, collectif CLS Île-de-France, contrats de villes intercommunaux, etc.)
- Représenter les différentes parties signataires.
- Rendre des comptes (bilans d'activités, synthèses des instances de travail) Dans la conduite de ces missions, une attention toute particulière devra être portée à l'articulation avec les démarches ASV, CLSM, contrat de ville, etc.

Préfiguration du Contrat local de santé mentale

- Élaborer le dossier de demande de financement du poste de coordination auprès de l'ARS afin d'enclencher l'élaboration du CLSM.

- Élaborer et organiser le diagnostic local de la situation en santé mentale

Coordination des actions de prévention du Centre municipal de santé

- Animation du réseau entre les différents acteurs institutionnels concernés par les projets portés par la collectivité et le Centre en matière d'éducation, de prévention et de promotion de la santé, elle est en lien avec les différents structures et services de la ville et du département
- Participation à l'élaboration de la programmation des actions entreprises par la ville, à la mise en œuvre et au suivi du programme du CMS en prévention et promotion de la santé sur le plan local
- Définition et organisation avec les partenaires d'actions de prévention et de promotion de la santé
- Coordination de l'équipe de prévention du service de prévention (en responsabilité directe de l'animatrice de prévention)
- Mise en place d'outils de suivi des actions
- Montage et suivi des dossiers de subvention en lien avec les actions de prévention
- Contribution à la mise en place d'indicateurs d'évaluation et d'analyse de résultat des actions
- Mise en place de formations

- Suivi technique et financier des actions prévention et promotion de la santé dont elle a la charge
- Réalisations des bilans du service
- Animation de groupes
- Suivi administratif des séances de vaccination au sein du Centre et gestion du logiciel vaccinal dans le cadre du suivi vaccinal de la population romainvilloise
- Participation au projet d'éducation thérapeutique des patients du centre et plus largement de la population de la ville

PROFIL

- Mobiliser ses savoirs au service du collectif en apportant son expertise et sa connaissance des processus de coordination
- Maîtriser et appliquer la méthodologie de projet
- Disposer et acquérir une connaissance des domaines qui concernent l'action des CLS et CLSM (santé mentale, politiques de santé publique, organisation sanitaire, médico-sociale et sociale, dispositifs concourant à l'inclusion sociale, acteurs locaux, territoires de proximité, enjeux des coordinations de proximité et d'appui, langage et culture communs)
- Guider en rappelant, les règles de fonctionnement, le sens, et les rôles à chacun des acteurs
- Sensibiliser en accompagnant l'acquisition et les transferts de compétence pour aborder les situations complexes, et en accompagnant l'élaboration des bonnes pratiques professionnelles
- Négocier en favorisant l'expression du dialogue de tous les acteurs concernés, en facilitant la résolution des conflits et en engageant des démarches de médiation
- Assurer une cohérence d'ensemble en animant des réunions, en pilotant le travail, en assurant la continuité des actions et des projets, ainsi qu'en impliquant les différents acteurs
- Fédérer, rassembler, dynamiser en expliquant, en convainquant, en co-construisant, en identifiant les rôles et les enjeux, en permettant à chacun de s'approprier le projet, ainsi qu'en valorisant les actions
- Faciliter en recherchant les ressources nécessaires et en les mettant à la disposition du collectif
- Promouvoir le travail en réseau en identifiant les partenaires, en créant et en développant un réseau de contacts, en prévoyant des temps de partage, en favorisant les échanges et en promouvant la convivialité au sein d'une équipe, ainsi qu'en initiant et en animant des plateformes de travail collaboratif et des espaces de discussion.
- Veiller à l'équité et à l'éthique en définissant et en respectant des règles et des protocoles
- Promouvoir les principes et valeurs de la promotion de la santé (approche positive et globale de la santé, non stigmatisation des publics, promotion des ressources individuelles et collectives, etc.)
- Etre engagé-e en servant l'intérêt et les valeurs liés à la mission confiée, ainsi qu'en étant pugnace et persévérant
- Etre diplomate, tempéré, rassurant en prenant en compte tous les avis, en prenant du recul sur les situations problématiques et en étant conciliant et respectueux, en faisant preuve de souplesse, de compréhension de calme et de disponibilité, en se montrant pragmatique, ainsi qu'en apportant son soutien.
- Etre neutre, objectif, impartial en analysant ses pratiques, en ayant une capacité d'ouverture d'esprit et de distance, ainsi qu'en connaissant ses limites et en ayant un questionnement éthique
- Etre à l'écoute, réceptif et réactif en saisissant les enjeux, en anticipant, en étant diligent et en priorisant, ainsi qu'en sachant s'adapter pour faire face à toute situation inattendue
- Faire preuve d'autonomie
- Communication écrite et orale
- Sens de l'organisation
- Créativité, initiative, force de proposition
- Rigueur, méthode et disponibilité
- Sens de l'innovation
- Capacité de proposition, d'analyse, de synthèse et de mise en place de projets
- Capacité d'écoute, qualités relationnelles, discrétion et confidentialité

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Cadre d'emplois d'attaché territorial
- Lieu de travail : Centre Municipal de Santé
- Horaires de travail : 8h30-12h30 13h30-17h00 ou 9h00-12h30 13h30-17h30 17h30 sur la semaine
- Possibilité de travail en soirée et en week-end

CONTACT

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV)
à l'adresse suivante : mbianchi@ville-romainville.fr

- Emplacement : [Accueil](#) > [Services](#) > [Offres d'emploi](#) >
- Adresse de cet article :
<https://www.professionbanlieue.org/Un-e-coordonateur-trice-du-Contrat-local-de-sante-et-des-actions-d-e-prevention>